RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Terrasses du Larzac

Vin tranquille

LE PRODUIT

Le vignoble de l'AOP Terrasses du Larzac, situé dans l'Hérault, est limité au nord par le causse du Larzac et au sud par le confluent de la Lergue et de l'Hérault. Les vins produits sont exclusivement rouges et constitués de plusieurs cépages. Grenache noir, syrah noire, mourvèdre noir et carignan noir sont les cépages prépondérants dans la constitution des vins.

ARÔMES ET SAVEURS

De couleur pourpre à grenat avec des reflets noirs, les vins ont un nez fin et complexe. Les arômes de fruits rouges et noirs, d'épices, sont mélés à des notes de réglisse, d'olives noires et de violette. Au cours de leur évolution, les vins présentent des notes de cuir et de foin, voire de truffe. En bouche, ils ont du gras, une structure tannique, et un équilibre entre générosité et fraîcheur.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Les nuances apportées au climat méditerranéen par l'altitude jouent un rôle majeur dans la typicité des vins. L'alternance des journées chaudes et des nuits fraîches favorise la synthèse d'arômes dans les raisins en période de maturation. Les températures inférieures à celles du littoral autorisent des récoltes plus tardives en conservant finesse et fraîcheur.

UN PRODUIT RECONNU

Le vignoble connaît un premier essor au Moyen Âge, avec la création par Saint-Benoît, de l'Abbaye d'Aniane en 782. En 2005, le vignoble des "Terrasses du Larzac" devient une entité de l'AOP Coteaux du Languedoc, puis prend son indépendance et devient une AOP à part entière en octobre 2014.

Le saviez-vous

Les vins AOP Terrasses du Larzac sont des vins de garde, certains se révélant après plus de 15 ans. Une durée minimale d'élevage des vins d'un an est obligatoire. Les vignerons peuvent jouer sur cette durée d'élevage en fonction du millésime afin de présenter des vins au stade le plus équilibré et le plus caractéristique.

Informations techniques

Cahier des charges
Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires
Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Carte

Cliquer sur les liens suivants pour afficher les cartes
Situation
Aire géographique

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat de l'AOP Terrasses du Larzac

Ecoparc Coeur d'Hérault
1 Rue du Moulin à Huile
34725 SAINT-ANDRE DE SANGONIS

Contact : Virgine PRINSLOO
Tél. : 04 67 06 04 30 - 04 67 06 04 44
Mél. : contact@terrasses-du-larzac.com

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Montpellier

CA Croix-d'Argent
697 avenue Etienne Mehul
34070 Montpellier

N°SIRET : 13000270200426
Tél. : 04 67 27 11 85
Fax : 04 67 47 33 93
Mél. : INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

LRO Sud de France

Siège
Les Miroirs
6 Avenue Maréchal JUIN
11103 NARBONNE CEDEX
BP 40340

N°SIRET : 50373001200021
Tél. : (33) (0)4 68 65 42 60
Fax : (33) (0)4 68 65 84 79
Mél. : contact@lr-origine.com

Source URL: *https://inao.gouv.fr/produit/terrasses-du-larzac-12972*

List of links present in page

1. mailto:contact@terrasses-du-larzac.com
2. mailto:INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr
3. mailto:contact@lr-origine.com